

## DOSSIER DE CANDIDATURE ET ACCORD DE DISTRIBUTEUR

**CANDIDAT PRINCIPAL** \*Informations requises (Veuillez écrire clairement en caractères d'imprimerie)

\*Prénom et Nom de famille (Nom légal)

\*Numéro d'assurance sociale (requis si vous n'utilisez pas le numéro de l'entreprise)

\*Date de naissance (JJ/MM/AAAA) (Le candidat doit avoir au moins 18 ans)

Sexe  F  M (facultatif)NOM DE L'ENTREPRISE (facultatif, requis si le nom de l'entreprise est énuméré ci-dessous)  
(Veuillez joindre les statuts de la société)

Numéro d'entreprise pour le Nom d'entreprise (requis si vous n'utilisez pas de numéro d'assurance sociale)

**Coordonnées du Client**

( ) -

\*Téléphone du domicile

( ) -

Téléphone portable

( ) -

Numéro de télécopie

\*Adresse électronique du candidat

En signant électroniquement et/ou physiquement et/ou en envoyant cet Accord, j'accepte que LifeVantage ou une partie agissant pour son compte puisse me contacter par téléphone en utilisant une technologie automatisée (par exemple, un numéroteur automatique ou une messagerie préenregistrée), par message texte ou par courrier électronique. Je consens à et accepte que LifeVantage me contacte de cette façon au(x) numéro(s) de téléphone ou à l'adresse de courrier électronique que j'ai fournis ci-dessus et selon les mises à jour. Je comprends que les tarifs standard de mon opérateur s'appliqueront pour les appels et les messages texte. Je peux faire usage de mon option de retrait de la réception de messages texte à tout moment en répondant « STOP ». Je comprends que mon consentement n'est pas une condition de l'achat. Je consens à et accepte la Politique de confidentialité LifeVantage lorsque je signe et envoie le présent Accord de Distributeur.

**Adresse de facturation** (doit correspondre à l'adresse de votre carte de crédit)

\*Adresse

\*Ville

\*État

\*Code postal

**Co-Candidat** (le cas échéant)Sexe  F  M (facultatif)

Prénom et Nom de famille (Nom légal)

Je mets à jour mon compte de Client pour devenir Distributeur LifeVantage. Je comprends que mon Recruteur et mon Parrain de placement ne changeront pas et que je n'ai pas besoin de fournir ces informations ci-dessous.

**Informations relatives au Recruteur**

(Votre Recruteur est la personne qui vous a présenté(e) à LifeVantage.)

Nom du Recruteur

ID Number

**Adresse de livraison** (laisser en blanc si identique à l'adresse de facturation)

\*Adresse

\*Ville

\*État

\*Code postal

\*Date de naissance (JJ/MM/AAAA) (le co-candidat doit avoir au moins 18 ans)

N ° de client

**Informations relatives au Parrain de placement**

(votre Parrain de placement désigne la personne sous laquelle vous êtes placé(e). Si personne n'est précisé, votre Recruteur devient aussi votre Parrain de placement. Votre Recruteur est en mesure de vous placer dans les 30 jours.)

Nom du Parrain de positionnement

ID Number

**La clause concernant le droit d'annulation de l'acheteur se trouve en page 5.**

## DEMANDE D'INSCRIPTION DE DISTRIBUTEUR LIFEVANTAGE.

Tous les nouveaux Distributeurs inscrits doivent acheter un Kit de démarrage sans commission au moment de l'inscription (à moins que cela soit facultatif dans votre province, État ou territoire). Le coût du Kit de démarrage est de 45 CAD plus les frais d'expédition, de manutention et les taxes sur les ventes. Un Distributeur qui s'inscrit peut exécuter son obligation relative au Kit de démarrage en achetant le Kit de démarrage seul ou le Pack Silver, Gold ou Platinum, qui comprend le Kit de démarrage et des produits LifeVantage à prix avantageux.

Pour vous inscrire, veuillez remplir et joindre la [Liste des Prix des Produits et Formulaire de Commande](#) à ce formulaire de Dossier de candidature et d'Accord de Distributeur LifeVantage.  
<https://www.lifevantage.com/ca-fr/price-list>

### ACCORD DE DISTRIBUTEUR LIFEVANTAGE

En signant électroniquement et/ou physiquement et/ou en envoyant ce formulaire et le paiement de mon Kit de démarrage, je reconnais et accepte que je demande à devenir un Distributeur LifeVantage, et je certifie en outre que j'ai reçu, lu et accepté le Dossier de candidature et l'Accord de Distributeur LifeVantage, les [Politiques et les Procédures LifeVantage](#), le [Plan de Rémunération des Ventes LifeVantage](#), le [l'Accord de Bureau Virtuel](#) (collectivement, l'« Accord ») et la [Politique de Confidentialité de LifeVantage et Accord d'utilisation du site Web](#) et toutes les exigences d'abonnement mensuel, qui sont tous incorporés aux présentes et font partie intégrante du présent Accord. Je consens à ce que LifeVantage me contacte via les moyens de contact que j'ai fournis ou mis à jour.

Signature du demandeur

Date de naissance (JJ/MM/AAAA)

Signature du codemandeur (le cas échéant)

Date de naissance (JJ/MM/AAAA)

## DOSSIER DE CANDIDATURE ET ACCORD DE DISTRIBUTEUR LIFEVANTAGE

Ce document constitue votre Dossier de candidature pour devenir Distributeur de LifeVantage Canada Ltd. et de LifeVantage Corporation (collectivement « LifeVantage » ou la « Société »). Lorsque vous l'envoyez et qu'il est accepté par LifeVantage, ce document fait désormais partie d'un accord juridique entre vous et LifeVantage.

### PARTIE I. CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'ACCORD DE DISTRIBUTEUR

#### SECTION 1. DÉFINITIONS :

- 1.1 L'« Accord » entre le candidat Distributeur et LifeVantage Canada Ltd. (LifeVantage) se compose (1) du présent Dossier de candidature et Accord de Distributeur LifeVantage; (2) des Politiques et procédures LifeVantage (« P & P »); (3) du Plan de rémunération des ventes LifeVantage (le « Plan de rémunération »); (4) de la Politique de confidentialité de LifeVantage et de l'Accord d'utilisation du site Web, (5) du Contrat de bureau virtuel (« Back Office ») LifeVantage; et (6) de tout autre formulaire applicable aux Entités commerciales ainsi que (7) des modifications ultérieures des documents précités.
- 1.2 Acceptation » signifie l'acceptation par LifeVantage de votre Dossier de candidature pour devenir un Distributeur LifeVantage.
- 1.3 Les « Définitions » figurant dans les P & P et le Plan de rémunération sont incorporées aux présentes.
- 1.4 Votre Organisation de commercialisation », « votre Organisation de commercialisation en lignée descendante » ou « votre Organisation de ventes en lignée descendante » désignent le réseau de Distributeurs et de Clients LifeVantage qui existent sous votre position de Distributeur en vertu de l'Accord.
- 1.4.1 Votre Organisation de commercialisation » ou « votre lignée descendante » ou toute référence similaire est utilisée à des fins de simplification uniquement. Vous comprenez que (1) vous n'avez aucun droit de propriété ou de possession, de titre ou d'intérêt dans tout individu, entité, organisation en lignée descendante ou dans tout matériel généré par LifeVantage ou créé par vous ou tout autre individu ou entité dans la mesure où ils consistent, en tout ou en partie, en des informations sur les lignées descendantes LifeVantage ou toute partie de l'Accord; (2) le seul intérêt de propriété d'un Distributeur LifeVantage au regard des lignes descendantes est le droit contractuel de recevoir des commissions telles que définies dans l'Accord; et (3) LifeVantage est propriétaire exclusif de toute l'Organisation de commercialisation ou droits, titres, intérêts et matériels relatifs à la lignée descendante.
- 1.5 Documents » et « Matériels promotionnels » ou « une Publication » signifie toute publication créée ou adoptée par LifeVantage et rendue disponible à ses Distributeurs de temps à autre.

#### SECTION 2. DURÉE :

La durée du présent Accord est d'un (1) an à partir de la date de l'acceptation votre Dossier de candidature présenté. Si vous ne renouvelez pas votre Entreprise de distribution LifeVantage conformément aux P & P, ou si le présent Accord est annulé pour une raison quelconque, vous perdrez vos droits en tant que Distributeur LifeVantage. LifeVantage peut résilier le présent Accord pour des raisons de commodité à la fin de chaque mois en donnant un préavis d'un (1) mois pour chaque année complète consécutive depuis la mise en place du présent Accord, avec un préavis maximum de trois (3) mois. Des frais de renouvellement raisonnables seront dus chaque année d'application du présent Accord. Si les frais de renouvellement ne sont pas acquittés, l'Accord peut être résilié.

#### SECTION 3. STATUT D'ENTREPRENEUR INDÉPENDANT :

En tant que Distributeur LifeVantage, vous serez toujours entrepreneur indépendant et non employé, commercial ou agent, partenaire ou franchisé de LifeVantage. LifeVantage n'est pas responsable de la rétention, et ne retiendra ni ne déduira de vos bonus et/ou de vos commissions, le cas échéant, aucune taxe d'aucune sorte autre que celles requises par la loi. Les distributeurs aux États-Unis doivent remplir le formulaire IRS W-9.

#### SECTION 4. DISPOSITIONS LÉGALES RELATIVES À L'ACCORD :

- 4.1 Toutes les promesses, assertions, offres ou autres communications de toute personne précédant la date de prise d'effet du présent Accord et qui ne sont pas contenues dans le présent Accord n'ont, dans la mesure permise par la loi, aucune valeur et aucun effet juridiques au regard du présent Accord et sont exclues. Vous reconnaissez que vous ne vous êtes pas fondé sur de telles déclarations pour conclure le présent Accord. Rien dans le présent Accord ne limite la responsabilité en cas de fraude ou de déclaration frauduleuse.
- 4.2 L'Accord peut être modifié de temps à autre à la seule discrétion de LifeVantage. Toutes les modifications, à l'exception des modifications nécessaires pour se conformer à la loi (qui entreront en vigueur immédiatement) ne prendra effet que trente (30) jours après que LifeVantage vous aura donné un préavis (notamment en affichant une notification sur le site Web de LifeVantage). Si vous n'acceptez pas un amendement, vous pouvez résilier le présent Accord pour des raisons de commodité, avec effet immédiat et à tout moment.

#### SECTION 5. DROITS DE TRANSFÉRER OU DE DÉLÉGUER :

- 5.1 Vous n'avez aucun droit de transférer ni de céder aucun droit ni de déléguer aucune obligation aux termes de l'Accord sans le consentement écrit préalable de LifeVantage. Toute tentative de transférer ou de céder l'Accord sans le consentement écrit exprès antérieur de LifeVantage est totalement nulle et sans effet juridique et constitue une violation de l'Accord.
- 5.2 LifeVantage a le droit de transférer ou de céder tout ou partie de ses droits et de déléguer tout ou partie de ses obligations en vertu de l'Accord sans votre consentement écrit préalable, mais doit notifier tout transfert ou cession en affichant une notification sur le site Web de LifeVantage.

#### SECTION 6. DROITS DE PUBLICITÉ :

LifeVantage est autorisée à utiliser votre nom, votre photographie, votre histoire personnelle et/ou votre apparence dans ces matériels publicitaires et promotionnels pendant toute la durée du présent Accord et pendant les six (6) mois suivant immédiatement sa résiliation, sauf si vous avisez LifeVantage que vous retirez ledit consentement. La rémunération pour les utilisations énumérées ci-dessus sera réputée comme comprise dans vos distributions financières (tel que ce terme est défini dans les P & P). Vous renoncez à toute demande supplémentaire de rémunération pour de telles utilisations.



## SECTION 7. VOUS COMPRENEZ QU'EN TANT QUE DISTRIBUTEUR LIFEVANTAGE :

- 7.1** Vous avez le droit de proposer à la vente les produits et les services LifeVantage conformément au présent Accord.
- 7.2** Vous avez le droit d'inscrire des personnes en tant que Clients et/ou Distributeurs de produits LifeVantage conformément au présent Accord.
- 7.3** Vous avez l'obligation de vous conformer à toutes les lois, ordonnances, règles et réglementations fédérales, nationales, des États, des comtés et des municipalités, et vous devrez faire tous les rapports et verser toutes les retenues ou autres déductions exigés par toute loi, ordonnance, règle ou réglementation fédérale, nationale, d'État, de comté ou municipale.
- 7.4** Vous avez l'obligation d'exécuter vos obligations en tant que Distributeur LifeVantage avec honnêteté et intégrité, conformément à l'Accord.
- 7.5** Il est illégal pour un promoteur, un distributeur ou un participant à une entreprise de commercialisation de réseau ou de commercialisation multi-niveaux de persuader qu'il que ce soit de faire un paiement en lui promettant des avantages s'il amène d'autres personnes à rejoindre l'entreprise. Vous ne ferez pas et ne devrez pas être induit(e) en erreur par des déclarations selon lesquelles des gains élevés sont facilement réalisés.
- 7.6** Vous disposez des droits suivants dans les trente (30) jours civils suivant la conclusion du présent Accord :
- 7.6.1** d'annuler l'Accord sans pénalité et récupérer les sommes que vous avez versées à LifeVantage ou au profit de LifeVantage ou de toute autre personne ou conformément au présent Accord. Les Distributeurs LifeVantage ont droit à une garantie de satisfaction à 100 % sur 30 jours. Si, pour une raison quelconque, un Distributeur n'est pas satisfait de des produits LifeVantage, il peut retourner tous les produits, ouverts et non ouverts, dans les trente (30) jours de l'achat pour un remboursement à 100 %, moins les frais d'expédition et de manutention. Passés les 30 jours depuis l'achat, seul les produits non ouverts et dans un état permettant la revente et le stockage, avec au moins 6 mois restant avant sa date d'expiration peuvent être retournés dans les douze (12) mois suivant l'achat et feront l'objet d'un remboursement à hauteur de 100 %, moins des frais de manutention et de réapprovisionnement de 10 % et tous les frais d'expédition et de manutention, sous condition de la réception d'une autorisation de retour de marchandise (« ARM »), délivrée par le Service à la clientèle. Les Distributeurs sont responsables de retourner tout produit à LifeVantage dans les 10 jours ouvrables suivant l'émission de l'ARM, sous peine d'impossibilité de retourner ledit produit. Veuillez prévoir jusqu'à vingt (20) jours à compter de la réception du produit pour le traitement du remboursement.
- 7.7.1** Livraison. Des frais de livraison des produits peuvent s'ajouter au prix du produit. Le produit sera livré dans les 30 jours suivant le traitement de votre carte de crédit. Si le produit ne peut pas être livré dans les 30 jours, vous serez informé par courrier électronique d'une nouvelle date de livraison des produits.
- 7.7.2** LifeVantage peut récupérer les Distributions financières qui vous ont été versées, conformément à la loi, lorsque le produit est retourné. Tous ces remboursements seront effectués par vous dans un délai de dix (10) jours ouvrables à compter de la demande.

## SECTION 8. DROIT APPLICABLE ET RÉSOLUTION DES DIFFÉRENDS :

- 8.1** L'interprétation et l'application du présent Accord sont régies par et seront interprétées conformément aux lois de Nouvelle-Écosse, au Canada, sans égard aux principes de conflits de lois.
- 8.2** Les parties conviennent que la compétence personnelle et le lieu du procès de tout différend découlant de ou se rapportant au présent Accord relèvent exclusivement des tribunaux situés à Halifax, en Nouvelle-Écosse et les deux parties se soumettent par les présentes, en renonçant à toute objection ultérieure, quant à la compétence personnelle ou au lieu du procès dans ces tribunaux à cette fin.
- 8.3** Vous reconnaissez que les engagements énoncés dans le présent Accord et dans les P & P sont raisonnables et nécessaires pour protéger les intérêts légitimes de LifeVantage et que LifeVantage ne conclurait pas cet Accord en l'absence desdits engagements. Vous reconnaissez en outre que le non-respect de votre part des engagements énoncés dans le présent Accord causerait probablement un préjudice irréparable à LifeVantage, préjudice dont l'ampleur et l'étendue seraient très difficiles à estimer ou à vérifier. Par conséquent, vous convenez que LifeVantage aura droit, sans qu'il soit nécessaire de déposer une caution ou autre garantie, à l'émission d'une injonction pour vous empêcher d'enfreindre ou de menacer de violer ces engagements. Une mesure injonctive ne doit pas être le recours exclusif de LifeVantage.

## SECTION 9. AVIS DE COLLECTE ET CONFIDENTIALITÉ :

LifeVantage LifeVantage recueille des informations à caractère personnel vous concernant pour établir et maintenir une relation avec vous, notamment pour créer un compte de Distributeur, répondre à vos requêtes, traiter vos commandes, vous faire des paiements et vous tenir informé(e) des nouveaux produits et services. Le défaut de fournir vos informations personnelles peut empêcher LifeVantage de traiter votre Dossier de candidature et Accord de Distributeur LifeVantage. LifeVantage peut également obtenir (et divulguer) les informations à caractère personnel vous concernant auprès de/à nos distributeurs et nos affiliés (qui peuvent être situés dans d'autres pays, tels que les États-Unis, le Canada, les pays de l'Union européenne, le Japon, Hong Kong, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, Taiwan et la Thaïlande), par exemple, pour gérer votre relation avec LifeVantage et d'autres Distributeurs LifeVantage, et à des fins de reconnaissance et de récompense. LifeVantage peut également divulguer des informations à caractère personnel vous concernant à des prestataires de services que nous avons engagés pour fournir des services en notre nom, tels que des processeurs de paiement, des services de messagerie et des prestataires de services de commercialisation, dont certains peuvent être situés à l'étranger, y compris aux États-Unis. De plus amples informations sur nos pratiques et procédures de confidentialité sont contenues dans notre Politique de confidentialité LifeVantage et notre Accord d'utilisation du site Web. Si vous souhaitez accéder aux informations à caractère personnel vous concernant ou les corriger, ou encore déposer une réclamation en matière de confidentialité, veuillez vous référer au présent Accord pour plus de détails.

## 9.1 COMMUNICATION ET PROTECTION DES DONNÉES :

En signant et en envoyant le présent Accord, vous acceptez que LifeVantage ou une partie agissant pour son compte puisse vous contacter par courrier électronique, ou aux numéros de téléphone ou de télécopie indiqués sur votre demande ou tels que mis à jour. Vous comprenez que votre consentement n'est pas une condition d'achat. Vous consentez à, et acceptez la Politique de confidentialité de LifeVantage et l'Accord d'utilisation du site Web, tels que modifiés de temps à autre et incorporés aux présentes par cette référence, lorsque vous signez et envoyez cet Accord. Vous autorisez spécifiquement LifeVantage à communiquer avec vous par courrier électronique à toute fin, y compris les mises en demeure conformément à l'Accord, à l'adresse de courrier électronique que vous avez indiquée sur ce dossier de candidature. Vous consentez à recevoir des communications de LifeVantage par courrier électronique (« par voie électronique ») et vous acceptez que tous les accords, avis et autres communications que LifeVantage vous fournit par voie électronique satisfassent à toutes les exigences légales selon lesquelles une telle communication doit être écrite, à moins que les lois obligatoires en vigueur ne prévoient expressément une autre forme de communication. LifeVantage est le contrôleur des données de toutes les informations à caractère personnel (tel que définies dans la Politique de confidentialité de LifeVantage et l'Accord d'utilisation du site Web) que vous nous fournissez lorsque vous passez une commande de produits ou de services. Vous acceptez que LifeVantage ou une partie agissant pour son compte (c'est-à-dire un tiers) puisse collecter des informations à caractère personnel vous concernant, y compris votre nom, votre date de naissance, votre sexe, votre adresse, votre adresse postale, vos numéros de téléphone et de télécopie et vos informations de carte de crédit et transmettre ces informations à LifeVantage Corporation qui se trouve aux États-Unis d'Amérique aux fins de l'exécution de votre commande. LifeVantage peut communiquer les informations à caractère personnel vous concernant à ses partenaires logistiques et services de traitement de cartes de crédit aux fins du traitement de votre commande. Vous consentez et acceptez que LifeVantage transfère vos données à ces fins. Si vous souhaitez demander une copie des informations à caractère personnel vous concernant, si vous souhaitez corriger ou mettre à jour ces informations, ou si vous souhaitez que les informations à caractère personnel vous concernant soient supprimées, veuillez contacter LifeVantage en envoyant un courrier électronique à : [compliance@lifevantage.com](mailto:compliance@lifevantage.com).

## SECTION 10. Divers :

- 10.1** Une copie électronique télécopiée ou numérisée du présent Accord doit être considérée comme un original à tous égards.
- 10.2** Choix conjoint d'utiliser la Méthode de vendeurs de réseau (MVR). En signant ce document, LifeVantage Canada Ltd. et vous choisissez conjointement que les règles MVR s'appliquent aux commissions et aux bonus (« Distributions financières ») en tout temps lorsqu'une approbation accordée au Distributeur indépendant est en vigueur. LifeVantage Canada Ltd. et vous comprenez que ce choix n'est pas valide si la demande de LifeVantage Canada Ltd. d'utiliser les MVR est refusée. Je certifie par la présente que les informations fournies dans cette section, et tout document joint, sont véridiques, exactes et complètes à ma connaissance et que je suis le Distributeur indépendant ou que je suis autorisé(e) à signer au nom du représentant des ventes. L'Agence du revenu du Canada (ARC) n'exige pas votre consentement à aucune disposition de ce document autre que les les certifications requises pour le choix conjoint d'utiliser la MVR.
- 10.3** Numéro d'identité émis par le Gouvernement. Vous devez fournir à LifeVantage votre numéro d'assurance sociale correct pour les personnes physiques ou votre numéro d'entreprise pour le nom de votre entreprise.
- 10.4** Vous acceptez et comprenez que toute assertion inexacte relative à toute information que vous fournissez dans le présent Accord peut donner lieu à une action de LifeVantage, notamment, mais sans s'y limiter, à la résiliation du présent Accord.
- 10.5** Une copie électronique télécopiée ou numérisée du présent Accord doit être considérée comme un original à tous égards. En signant cet Accord, vous certifiez avoir reçu, lu, compris et accepté les politiques et les procédures LifeVantage, le Plan de rémunération des ventes LifeVantage et la Politique de confidentialité et l'Accord d'utilisation du site Web LifeVantage, tels qu'exposés sur [www.lifevantage.com](http://www.lifevantage.com) et tels que modifiés de temps à autre. Vous certifiez ne pas être ni avoir été Distributeur, partenaire, actionnaire ou mandant de LifeVantage, ni encore une entité ayant eu une entreprise LifeVantage au cours des six (6) derniers mois. Vous déclarez que vous avez eu pleinement l'occasion (1) de lire le présent Accord; (2) d'obtenir des orientations ou des conseils de votre propre avocat; et (3) de communiquer avec LifeVantage concernant tout commentaire ou toute question relatifs à votre compréhension du présent Accord. Vous acceptez et comprenez que toute assertion inexacte, intentionnelle ou non, relative à toute information que vous fournissez dans le présent Accord peut donner lieu à une action de LifeVantage, notamment, mais sans s'y limiter, à la résiliation du présent Accord. En signant et en renvoyant le présent Accord et le paiement, vous reconnaissez que vous postulez pour devenir un Distributeur LifeVantage. Vous certifiez que vous avez lu et accepté le présent Accord et son Programme d'abonnement LifeVantage inclus.

## PARTIE II. CONDITIONS GÉNÉRALES DU PROGRAMME D'ABONNEMENT LIFEVANTAGE

Les conditions générales suivantes ne s'appliquent que si vous choisissez de participer au Programme d'abonnement facultatif LifeVantage.

- 1.1** Vous autorisez LifeVantage à présenter une facture pour paiement, sur la carte de crédit ou de débit indiquée à LifeVantage, pour votre commande d'Abonnement d'achat de produit spécifiquement identifié dans le présent Accord ou selon ses mises à jour éventuelles. Vous comprenez qu'il n'y a pas d'achats minimums mensuels pour participer à ce Programme.
- 1.2** Vous comprenez que votre première commande sera traitée et expédiée dans les 30 jours suivant l'acceptation de votre première commande par LifeVantage. En outre, vous comprenez que des expéditions périodiques du produit que vous avez commandé auront lieu sans aucune autre action de votre part. Vous comprenez que les expéditions seront espacées d'environ un (1) mois.
- 1.3** Droit de rétractation jusqu'à trente jours (30). Vous pouvez annuler votre participation à la commande d'Abonnement dans les trente (30) jours de la date d'envoi du présent Accord à LifeVantage et vous percevrez le remboursement total de tous les montants relatifs à la commande d'Abonnement facturés sur votre carte de crédit ou de débit pour cette commande initiale d'Abonnement. En outre, vous pouvez annuler votre commande sans avoir à justifier de motif dans un délai de trente (30) jours après que vous (ou un tiers désigné par vous, à l'exclusion du transporteur) ayez reçu les produits que vous avez achetés. Si votre commande est livrée en lots séparés ou se compose de plusieurs produits, cette période commence à compter à partir de



la réception du dernier lot ou produit. Vous informerez LifeVantage de votre décision d'annuler votre participation à une commande d'Abonnement ou votre commande en envoyant une demande écrite par courrier électronique dans ce sens à l'adresse support@lifevantage.com. Pour respecter la date limite de la rétractation, vous devez envoyer votre communication avant la fin du trentième (30e) jour du délai d'annulation. Effets de la rétractation : LifeVantage rembourse tous les paiements reçus de votre part au plus tard dix-sept (17) jours après réception de votre communication par LifeVantage. LifeVantage peut retenir le remboursement jusqu'à ce qu'elle ait reçu le retour des produits ou que vous ayez fourni la preuve que vous avez renvoyé les produits, la date retenue étant celle du premier de ces faits. Vous devez renvoyer les produits au plus tard dix-sept (17) jours à compter du jour où vous avez communiqué votre rétractation à LifeVantage. Vous comprenez que vous serez seul responsable des frais de retour de ces marchandises. Si la valeur du produit retourné diminue en raison de la manipulation des produits (sauf lorsqu'elle était nécessaire pour établir la nature, les caractéristiques et le fonctionnement des produits), vous pourriez être tenu responsable du préjudice subi par LifeVantage. Exceptions au droit de rétractation : Le droit de rétractation ne s'applique pas à (a) la livraison de produits qui ne sont pas adaptés au retour pour des raisons sanitaires ou d'hygiène si vous les avez ouverts après la livraison, ou qui sont, après la livraison, mélangés de manière indissociable avec d'autres articles; (b) la fourniture de produits fabriqués selon vos spécifications ou clairement personnalisés; ni à (c) la fourniture de produits susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement. Par la suite, des remboursements seront disponibles conformément aux politiques et procédures LifeVantage alors en vigueur.

**1.4** Vous comprenez que pour modifier toute caractéristique de votre commande d'Abonnement, vous devez soumettre une nouvelle Demande de commande d'Abonnement. Chaque demande de commande d'Abonnement annule et remplace toutes les demandes de commande d'Abonnement précédentes. La notification de modification doit être reçue par LifeVantage au moins trois (3) jours ouvrables avant la date de la prochaine commande d'Abonnement.

**1.5** Le présent Accord restera en vigueur jusqu'à ce que : (1) vous choisissiez de le modifier en appelant le Service d'assistance aux Distributeurs et en annulant votre commande d'Abonnement; (2) vous envoyiez, par écrit, l'annulation de votre participation au Programme d'abonnement à LifeVantage ou que vous annuliez votre participation au Programme d'abonnement ou votre commande en envoyant une annulation écrite à LifeVantage par courrier électronique à support@lifevantage.com. Vous reconnaissez que cet avis d'annulation doit inclure votre signature électronique, votre nom en lettres d'imprimerie, votre adresse et votre numéro d'identification LifeVantage. L'avis d'annulation doit être reçu par LifeVantage au moins trois (3) jours ouvrables avant la date de la prochaine commande d'Abonnement prévue afin d'éviter des frais pour le mois concerné. Vous comprenez que si un avis d'annulation est reçu par LifeVantage moins de trois (3) jours ouvrables avant la date de la commande d'Abonnement hebdomadaire, l'annulation prendra effet la semaine suivant la semaine au cours de laquelle votre avis d'annulation est reçu par LifeVantage; (3) vous arrêtez le paiement de tout prélèvement automatique au profit de LifeVantage en avertissant votre banque émettrice au moins trois (3) jours ouvrables avant le débit prévu de votre compte; ou (4) votre mode de paiement soit rejeté pendant trois (3) mois consécutifs.

**1.6** Vous comprenez que des frais d'expédition et de manutention seront ajoutés au montant de votre commande d'Abonnement chaque mois, sur la base de l'adresse à laquelle vos commandes d'Abonnement sont envoyées. Vous autorisez LifeVantage à ajouter ladite somme au montant facturé sur la carte de débit ou de crédit dont vous avez fourni les informations à LifeVantage. Vous comprenez que vous assumerez les obligations de paiement contenues dans le présent Accord si vous n'exercez pas les droits de résiliation et de rétractation dont vous disposez, comme indiqué ci-dessus, et vous reconnaissez et acceptez par la présente que votre situation financière ne vous empêche pas d'accepter ces obligations de paiement.

### PARTIE III. INSCRIPTION INTERNATIONALE

Les conditions suivantes s'appliquent aux Distributeurs LifeVantage qui travaillent dans des pays autorisés LifeVantage en dehors de leur pays autorisé. Vous acceptez que vous avez le droit d'inscrire de nouveaux Distributeurs, mais que cela ne vous accorde pas le droit de commercialiser des produits LifeVantage ou des services inscrits dans d'autres pays autorisés LifeVantage à l'extérieur de votre pays autorisé.

**1.1** Vous reconnaissez que chaque pays autorisé peut avoir des lois et des exigences spécifiques qui vous sont applicables en tant que Recruteur de Distributeurs LifeVantage dans tout pays autorisé, et vous acceptez de vous conformer à toutes les lois, statuts et règlements de tout pays autorisé LifeVantage et/ou de tout autre pays, y compris, mais sans s'y limiter, toutes les exigences en matière de visa, d'immigration et d'enregistrement.

**1.2** Vous acceptez que vous pouvez acheter des produits et des services LifeVantage dans un pays autorisé LifeVantage uniquement auprès de la société affiliée à LifeVantage désignée comme fournisseur de gros exclusif dans ce pays autorisé et que cette société affiliée peut exiger que vous signiez un contrat d'achat de produits distinct. Vous acceptez en outre que (i) vous ne pouvez acheter des produits et services LifeVantage dans un pays autorisé que pour un usage personnel ou aux fins de démonstration à de nouveaux distributeurs potentiels, et que vous ne les revendrez pas, (ii) vous n'avez pas vendu ou distribué, et que vous ne vendrez ni ne distribuerez, directement ou indirectement, aucun Produit LifeVantage ou autres produits ou services LifeVantage inscrits dans ce pays autorisé LifeVantage, et (iii) vous vous conformerez à toutes les lois en vigueur en matière de l'achat de produits et de services LifeVantage dans un pays autorisé LifeVantage.

### PARTIE IV. DISPOSITIONS RELATIVES À LA PROTECTION DES DONNÉES LORS DE LEUR TRANSFERT

Les présentes dispositions de transfert en vue de la protection des données (les « Dispositions ») décrivent des conditions générales supplémentaires en ce qui concerne la réception et le Traitement (défini ci-dessous) des Données à caractère personnel (définies ci-dessous) dans le cadre du Dossier de candidature et de l'Accord de Distributeur LifeVantage entre LifeVantage Corporation et le Distributeur (l'« Accord »). En cas de conflit entre les Conditions générales des Dispositions (ci-dessous) et l'Accord, les Conditions générales des Dispositions s'appliquent et auront préséance.

Le but des Dispositions est d'assurer que des garanties adéquates sont en place et suivies en ce qui concerne le Traitement des Données à caractère personnel par un Distributeur pour le compte de LifeVantage Corporation (« LifeVantage »), et de garantir par ailleurs le Traitement licite des Données à caractère personnel.

#### CONTEXTE

#### CONDITIONS GÉNÉRALES

##### SECTION 1. DÉFINITIONS.

Les termes commençant par une majuscule utilisés et non définis dans les Dispositions ont le sens qui leur est attribué dans l'Accord. Tels qu'utilisés ici, les termes suivants ont les significations fournies :

**1.1** « Directive » désigne la Directive 95/46/CE du Parlement européen et du Conseil du 24 octobre 1995 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données. Aux fins des Dispositions, la Directive inclut également les lois des États membres de l'Union européenne qui mettent en œuvre la Directive.

**1.2** « RGPD » désigne le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard de la possession et du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la Directive 95/46/CE.

**1.3** Les « Données à caractère personnel » désignent les données relatives à une personne physique identifiée ou identifiable qui relèvent du champ d'application de la Directive, ou du RGPD, reçues par une organisation des États-Unis depuis l'Union européenne, et enregistrées sous quelque forme que ce soit. Aux fins des Dispositions, les Données à caractère personnel se limitent aux Données à caractère personnel possédées et/ou traitées par le Distributeur dans le cadre des activités d'entrepreneur indépendant du Distributeur pour le compte de LifeVantage.

**1.4** « Principes » désigne les principes-cadres de protection de la vie privée Union européenne-États-Unis adoptés par le Département du commerce des États-Unis et la Commission européenne le 12 juillet 2016, tels qu'ils peuvent être modifiés.

**1.5** Traitement », « Traité » ou « Traitant » appliqué aux Données à caractère personnel désigne toute opération ou ensemble d'opérations effectuées sur des Données à caractère personnel, que ce soit de manière automatisée ou non, telle que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, le stockage, l'adaptation ou la modification, la récupération, la consultation, l'utilisation, la divulgation ou la diffusion, et l'effacement ou la destruction.

##### SECTION 2. RESPONSABILITÉS DU DISTRIBUTEUR EN MATIÈRE DE CONFIDENTIALITÉ

**2.1** Les présentes Dispositions couvrent le Traitement des Données à caractère personnel, qui ne seront traitées par le Distributeur que sur instruction écrite de LifeVantage dans le but limité de fournir des services dans le cadre de l'Accord. Le Responsable du traitement des Données ne traitera les Données à caractère personnel à aucune autre fin sans le consentement écrit préalable de LifeVantage.

**2.2** Le Distributeur veillera à ce que tout membre du personnel chargé du Traitement des Données à caractère personnel de LifeVantage se soit engagé à respecter la confidentialité ou soit soumis à une obligation légale de confidentialité appropriée. L'obligation de maintenir le secret des données survivra à la résiliation de la relation d'entrepreneur indépendant et/ou d'employé.

**2.3** Le Distributeur traitera les Données à caractère personnel reçues de LifeVantage conformément aux Principes, y compris (sans toutefois s'y limiter) la fourniture au minimum du même niveau de protection de la vie privée que celui requis par les Principes.

**2.4** Le Distributeur informera immédiatement LifeVantage, par écrit, si le Distributeur (i) considère ou soupçonne raisonnablement qu'il ne remplit pas ou ne peut plus remplir ses obligations de fournir le niveau de protection exigé par les Principes; (ii) ne peut garantir le respect des instructions de LifeVantage relatives au Traitement des Données à caractère personnel; (iii) identifie ou apprend toute divulgation ou accès accidentelle(s) ou non autorisé(e) à des Données à caractère personnel et fournira tous les faits pertinents concernant la divulgation ou l'accès; et (iv) ne peut pas garantir le respect ou identifie tout manquement au respect d'exigences applicables relatives à la sécurité des données. Le Distributeur coopérera pleinement avec LifeVantage pour enquêter, arrêter et remédier à toute activité nécessitant une notification en vertu de la présente Section. Dès qu'une telle notification est envoyée à LifeVantage, le Distributeur doit immédiatement cesser de posséder et de Traiter les Données à caractère personnel en vertu des présentes, sauf indication contraire de la part de LifeVantage.



**2.5** Le Distributeur informera immédiatement LifeVantage par écrit de toute demande relative aux Données à caractère personnel reçue de clients, employés, de distributeurs sous-traitants indépendants de LifeVantage et/ou d'autres tiers. Le Distributeur comprend que toute réponse à de telles demandes nécessite une autorisation écrite préalable de LifeVantage. Le Distributeur coopérera pleinement avec LifeVantage et l'aidera à répondre aux besoins des personnes qui exercent leurs droits en vertu des Principes et de tout effort de réparation en cas de divulgation accidentelle ou non autorisée ou d'accès accidentel ou non autorisé aux Données à caractère personnel.

**2.6** Le cas échéant, le Distributeur aidera LifeVantage à assurer le respect de l'obligation de réaliser des évaluations d'impact sur la protection des données et consultera les autorités de contrôle sur certaines activités de traitement à haut risque, en ce qui concerne certaines activités de Traitement à haut risque, en tenant compte de la nature du Traitement et des informations dont dispose le Distributeur.

**2.7** Le Distributeur fournira au moins les mesures techniques et organisationnelles adéquates pour protéger les Données à caractère personnel contre la destruction accidentelle ou illégale ou la perte accidentelle, l'altération et la divulgation ou accès non autorisé(e), en tenant compte de la nature du Traitement conformément aux exigences de la Directive et du RGPD respectivement.

**2.8** Le Distributeur traitera rapidement et adéquatement toutes les demandes de renseignements de LifeVantage relatives au Traitement des Données à caractère personnel soumises aux Dispositions. À la demande de LifeVantage, le Distributeur enverra ses installations de Traitement de données à des fins d'audit, lesquelles seront effectuées par LifeVantage ou son représentant. Le Distributeur coopérera pleinement avec toutes les procédures d'enquête de ce type engagées par LifeVantage.

**2.9** Dans la mesure où LifeVantage a donné son accord écrit préalable au Distributeur pour sous-traiter, le Distributeur informera LifeVantage de tout changement envisagé concernant l'ajout ou le remplacement d'autres prestataires de services, donnant ainsi à LifeVantage la possibilité de s'opposer à de tels changements. Lorsque le Distributeur engage un autre prestataire de services pour effectuer des activités de traitement spécifiques au nom de LifeVantage, les mêmes obligations de protection des données que celles énoncées dans les Dispositions sont imposées à cet autre prestataire de services par le biais d'un contrat prévoyant notamment des garanties suffisantes pour la mise en œuvre des mesures techniques et organisationnelles adéquates. Si cet autre fournisseur de services ne remplit pas ses obligations en matière de protection des données, le Distributeur initial reste entièrement responsable vis-à-vis de LifeVantage quant à l'exécution des obligations dudit autre fournisseur de services.

**2.10** Les parties conviennent qu'en cas de résiliation de l'Accord et/ou des Dispositions, le distributeur retournera sans délai à LifeVantage ou détruira, à la demande de LifeVantage, toutes les Données à caractère personnel (y compris les copies) et certifiera l'avoir fait à LifeVantage. Dans le cas où la loi applicable ne permettrait pas au Distributeur de se conformer à la livraison ou à la destruction des Données à caractère personnel, le Distributeur garantit qu'il assurera la confidentialité et la protection des Données à caractère personnel et qu'il ne traitera pas les Données à caractère personnel transférées après la fin de la relation. Le Distributeur s'engage à respecter les conditions générales des Dispositions jusqu'à ce que toutes les Données à caractère personnel soient retournées ou détruites.

**2.11** Si les Principes sont modifiés, les Parties travailleront ensemble de bonne foi dans la mesure nécessaire pour se conformer à la loi applicable. Si les Principes ne permettent plus l'exportation de Données à caractère personnel depuis l'Union européenne, ou si LifeVantage informe le Distributeur de sa décision de mettre en œuvre un autre mécanisme légal de transfert de données, les parties travailleront de bonne foi si nécessaire pour mettre en œuvre un nouveau mécanisme de transfert de données.

## **DROIT DE RÉTRACTATION DE L'ACHETEUR :**

**Vous pouvez résilier le présent contrat à partir du jour de sa conclusion et jusqu'à 10 jours après en avoir reçu la copie. Vous n'avez pas à justifier d'un motif de résiliation. Si vous ne recevez pas les marchandises ou les services dans les 30 jours de la date figurant sur le contrat, vous pouvez résilier ce contrat dans l'année suivant la date du contrat. Vous perdez ce droit si vous acceptez la livraison après les 30 jours. Il existe d'autres motifs de prolongation de la résiliation. Pour plus d'informations, vous pouvez communiquer avec le Bureau de la protection du consommateur de votre province/territoire.**

Si vous résiliez ce contrat, le vendeur dispose de 15 jours pour vous rembourser votre argent et faire les reprises ou vous remettre la valeur des reprises en espèces. Vous devez ensuite rendre les marchandises.

Pour vous rétracter, vous devez envoyer une notification de rétractation à l'adresse figurant au présent contrat. Vous devez faire la notification de rétractation par une méthode qui vous permet de le prouver, notamment par courrier recommandé, télécopie ou par remise en main propre. Pour vous rétracter, veuillez envoyer une notification écrite à Purdy's Warf Centre, 1959 Upper Water Street, Suite 1700, Tower 1, Halifax, Nova Scotia, B3J 3N2 ou par télécopie au 1.855.676.9280. Contactez-nous au 1.877.682.6346 ou à l'adresse de messagerie électronique [support@lifevantage.com](mailto:support@lifevantage.com) pour toute question concernant la rétractation.

